ROUBAIX

La Coopérative «LA PAIX» boulevard de Belfort 73-75-76 et 78 a écoulé pendant les six premiers mois 1901 4.850.000 kilos de pain.

Le 19 octobre elle a ouvert un vaste magasin d'épiceries ou les ménagères des coopérateurs trouvent tout ce qui est nécessaire au ménage.

Elle réunit donc Boulangerie, Charbon et Epicerie.

Conseil Municipal

(2e session extraordinaire de 1902)

Le conseil municipal se réunira à l'Hôtel-de-Ville, le mardi 11 mars 1902, à huit heures et demie très précises du soir, à l'effet de délibérer sur les questions portées à l'ordre du jour ci-après :

ORDRE DU JOUR

Communications de l'administration.—1. Mont-de-Piété. Nomination de deux administrateurs. — 2. Assistance publique. Bureau de bienfaisance ; compte administratif de l'exercice 1900. — 3. Id. Bureau de bienfaisance ; budget supplémentaire de l'exercice 1901. — 4. Id. Crèches municipales ; projet de règlement. — 5. Tramways. Etablissement d'une ligne de tramways de Lannoy à Templeuve (Belgique) ; vœu du Conseil municipal de Wattrelos. — 6. Contentieux. Voirie municipale ; demande de remboursement de cautionnement par M. Victor Bulteau ; requête introductive d'instance. — 7. Cultes. Autorisation prévue par les articles 13 et 18 de la loi du 1er juillet 1901 ; demandes produites par :

1. La Congrégation des Franciscaines ; 2. La Congrégation des Dominicaines ; 3. La Communauté des Clarisses ; 4. La Congrégation des sœurs dites de « Bon Secours » ; 5. La Congrégation de la Sainte Famille de N.-D. de la Délivrance ; 6. La Congrégation des petites servantes de Marie-Immaculée ; 7. La Congrégation du Divin Rédempteur ; 8. La Congrégation des sœurs de la Sainte-Union ; 9. La Congrégation des filles de l'Enfant-Jésus ; 10. La Congrégation de la Sagesse ; avis du Conseil municipal.

8. Octroi. Recette du chemin du Cartignies ; renouvellement du bail ; approbation. — 9. Voirie municipale. Alignements ; acquisition de terrains à incorporer à la voie urbaine. — 10. Id. Alignements : réfection du plan général ; feuilles *numéros 1 à 15 de la section H et feuille numéro* 14 de la section C. — 11. Id. Pont tournant de la Vigne ; projet de construction d'une passerelle ; vœu du Conseil général et du Conseil d'arrondissement. — 12. Id. Pont de Wattrelos ; projet de reconstruction ; lettre de M. le Ministre des travaux publics ; répartition de la dépense. — 13. Id. Passage à niveau du boulevard d'Halluin ; projet de suppression ; lettre de M. le Ministre des travaux publics. — 14. Service vicinal. Entretien des chemins vicinaux ordinaires pendant l'année 1901 ; approbation du décompte général des travaux. — 15. Bâtiments communaux. Chauffage ; fourniture de combustibles ; cahier des charges d'adjudication. — 16. Ruisseau de l'Espierre. Débordements ; paiement de dommages. — 17. Secours et subsides. La société de gymnastique « l'Ancienne » ; demande de subvention. — 18. Id. Le jeune Maurice Vannès ; sourd-muet ; demande de bourse à l'Institution des sourds-muets et aveugles de Ronchin. — 16. Taxe militaire. *Propositions de dégrèvement.*

Rapport des commissions. — 1. Contentieux. Affaire Forestier : règlement amiable ; vote d'un crédit. (M. F. Fauvarque).

2. Voirie municipale. Nettoiement ; accident du travail ; règlement des honoraires dus à M. le docteur Bantigny. (M. L. Deprès).

3. Terrains situés au quartier de Maufait. Offre de vente à la ville. (M. le Dr Lepoutre).

Réponse à une calomnie

Le *Journal de Roubaix* annonçait, hier matin, qu'il avait reçu une lettre du citoyen Marécaux, secrétaire de la Libre-Pensée « Ni Dieu, ni Maître », qui confirmait la nouvelle précédemment donnée par l'organe de l'U. S. et P., que cette société avait décidé de transférer dans un autre local son siège précédemment fixé chez le citoyen Carrette.

Le *Journal de Roubaix* ajoutait :

Un passage de la lettre du citoyen Marécaux vise le citoyen Carrette. *Nous le reproduisons* en en laissant toute la responsabilité à l'auteur.

« J'ai appris par un camarade que le citoyen Carrette s'était permis d'ouvrir, une armoire, « dont je possède seul les clefs » d'y prendre des bandes et des convocations pour convoquer ceux qu'il croit être ses partisans, pour le vendredi 7 mars 1902. »

En réponse à cette allégation, le citoyen Carrette nous écrit :

« Citoyen Rédacteur,

» Un journal reproduit une lettre écrite par M. Louis Marécaux, secrétaire de la Libre-Pensée « Ni Dieu, ni Maître », dans laquelle il est question de moi.

» D'après l'auteur de cette lettre, « je me serais permis d'ouvrir une armoire, dont seul il posséderait les clefs », — et ce, pour y prendre des bandes et des convocations afin de convoquer mes partisans.

» Sans vouloir m'attarder à rappeler la conduite grossière de certains personnages lors de la réunion de la Libre-Pensée, qui a eu lieu mardi passé chez moi ; sans non plus faire à ceux qui ne savent quelles mesquineries ou basses manœuvres employer contre moi, l'honneur de discuter leurs tristes mensonges, il m'est cependant une obligation à laquelle je cède, c'est de dire à Louis Marécaux, qu'il ment et me calomnie.

» J'ai encore à lui dire que je le mets au défi, lui et l'ami dont il parle, de prouver ses allégations.

» Veuillez, citoyen rédacteur, insérer cette lettre. Elle constitue l'unique réponse que je veuille faire à des gens dont les procédés de basse polémique m'écœurent profondément.

H. CARRETTE,

Ancien maire de Roubaix, trésorier de la Société de la Libre-Pensée « Ni Dieu, ni Maître ».

LA PIEUVRE NOIRE. —Le Conseil municipal sera appelé à donner son avis, mardi prochain, sur les demandes d'autorisations formulées par les congrégations ci-après désignées :

La Congrégation des Franciscaines, la Communauté des Clarisses, la Congrégation des sœurs dites « de Bon Secours » ; la Congrégation de la Sainte Famille de N.-D. de la délivrance ; la Congrégation des petites servantes de Marie Immaculée ; la Congrégation du Divin Rédempteur ; la Congrégation des sœurs de la Sainte-Union ; la Congrégation des filles de l'Enfant-Jésus ; la Congrégation de la Sagesse ; la Congrégation des Dominicaines.

HALLES ET MARCHES. — Par arrêté municimunicipal, M. Jean Delattre, préposé d'octroi, est nommé surveillant des halles et marchés, en remplacement de M. Kimpe, nommé inspecteur des denrées alimentaires.

Aujourd'hui grande mise en vente des coupons faits pendant la liquidation du PALAIS DES NOUVEAUTES, 32, Grande Rue Roubaix.

BULLETIN DEMOGRAPHIQUE. — En février dernier, il y a eu 109 mariages, 2 divorces, 295 naissances, dont 245 légitimes et 50 illégitimes, 5 mort-nés dont 4 *illégitimes et 1 illégitime*, et 191 décès.

Les 191 décès ont eu les causes suivantes : variole 1, rougeole 7, coqueluche 2, grippe 1, maladies épidémiques 1, tuberculose des poumons 39, méningite tuberculeuse 2, autres tuberculoses 6, cancers et tumeurs 12, méningite simple 12, congestions cérébrales 9, maladies du cœur 16, bronchite aiguë 9, bronchite chronique 4, pneumonie 7, affections bronchiales 14, maladies de l'estomac 2, diarrhée et entérite 17, hernies ou maladies intestinales 1, néphrite et maladie de Bright 7, débilité sénile 3, morts violentes 5, suicides 3, autres maladies 13, maladies inconnues 1.

Il y a eu 50 décès de moins de 1 an, 20 de 1 à 5 ans, 9 de 5 à 19 ans, 30 de 20 à 39 ans, 32 de 40 à 59 ans, 50 de 60 ans et au delà, total 191.

L'ART DE VOYAGER A L'œIL. — Il y a quelques jours, on procédait à Lannoy, aux funérailles d'un curé-doyen.

De toutes parts arrivaient de nombreux confrères du défunt, et pour sa part, le tramway de Roubaix-Lannoy en avait plusieurs à véhiculer.

Or, sur le tramway, qui part de la gare de Roubaix, vers 10 h. 30, monta, à l'arrêt de la Grande Place de Roubaix, un curé gros, ventripotent, suant la joyeuse vie, exempte de soucis.

L'affluence des voyageurs était telle que le conducteur ne put arriver à servir le vobiscum avant la place Ste-Elisabeth. « Où allez-vous, lui dit le conducteur ». — « A Lannoy, répondit l'autre, combien est-ce ? » — « Vingt-cinq centimes. »

Et ce disant, le conducteur lut délivra un billet pendant que le curé, retroussant sa jupe, cherchait dans ses chausses son portemonnaie.

En attendant que les recherches du curé prissent fin, le conducteur servit une autre personne qui lui demanda cinq billets aller et retour.

Le curé, — ces gens-là ont toujours l'oreille tendue, — entendant cette demande, regretta de n'avoir point pris d'aller et retour, et voulut obliger le conducteur à reprendre le billet et à lui délivrer en place un aller et retour.

— « Votre billet est oblitéré, répondit le conducteur, je n'en ai pas le placement, et je ne puis vous le reprendre. »

— « Eh bien, s'écria alors le doux pasteur, si vous ne voulez pas le reprendre je ne vous paierai pas. »

Les nombreux voyageurs s'indignèrent, et l'un d'eux s'emparant du chapeau du vobiscum, dit au conducteur : « S'il ne paie pas, gardez son chapeau ! »

Quelques dévotes intercédèrent et on rendit le chapeau au doux pasteur, à qui le conducteur se contenta de dire :

« C'est honteux de me faire perdre ces cinq sous; je suis père de famille et j'ai trois enfants. »

Notre curé jugea prudent de s'éclipser et il dit en partant : « Quant à vos cinq sous, je les donnerai à mes pauvres ! »

Une dame de la rue de Tunis, à Roubaix, écœurée d'un tel scandale, voulut restituer les cinq sous au conducteur, mais le brave garçon refusa de les prendre

A QUI L'OBLIGATION ? — Paul Fontaine, demeurant rue de la Basse Masure, 93, a trouvé, mercredi soir, boulevard de Metz, une obligation de 500 francs de la Compagnie des Tramways Roubaix-Tourcoing, numéro 4163

On peut la réclamer à son domicile

Le **Planteur de la Martinique**, 105, rue de l'Alma, Roubaix, *prévient* sa nombreuse clientèle de la région de ne pas porter attention au bruit que font courir certains concurrents, que la Maison est appelée à disparaître.

Le directeur du **Planteur de la Martinique** se chargera de poursuivre devant les tribunaux toute personne faisant courir ce bruit.

SORTIE CARNAVALESQUE. — La Société des Forçats fera sa répétition générale en musique, samedi soir, à 8 heures et demie, chez le citoyen Henri Carrette, rue de l'Alma, 104.

Les citoyennes et citoyens qui font partie de la sortie, sont invités à y assister.

Chansons à vendre à 3 fr. 50 le cent.

FIN DE GREVE. — La grève de la Société anonyme de la rue du Curoir est terminée.

Cinq rattacheurs et trois bacleurs ont repris leur livret ; quant aux dix autres grévistes, le conseil d'administration ayant décidé de fermer la salle du haut, ils ont été purement et simplement remerciés.

Grillage galvanisé et *ronces* vendus aux *Galeries Lilloises* à prix extrêmement réduits. Pour s'en convaincre, demander le tarif (45, rue Nationale, Lille).

VOL DE MONTRE ET DE VETEMENTS. — Jeudi après-midi, un vol a été commis au préjudice de M. Flahaut, demeurant rue de Beaumont, cour Delcroix, 8.

Divers vêtements et une montre en argent ont été dérobés dans son domicile.

Plainte a été déposée au commissariat du 2e arrondissement où une enquête a été ouverte.

LES RENTES DES TRAVAILLEURS. — Chez MM. Motte Bossut fils et Mengers, Adolphe Leblanc, 69 ans, apprêteur, demeurant rue de Menin, s'est fait une entorse au pied gauche.

Le docteur Ballenghien a prescrit un repos de 15 jours.

—Chez MM. Grulois frères, teinturiers, Elisa Haimail, 37 ans, dégorgeuse, demeurant boulevard de Beaurepaire, 278, a eu le bout du doigt écrasé.

Le docteur Delattre a prescrit un repos de 15 jours.

LA SECTION DE PUPILLES DE « L'ANCIENNE. » — *La section de pupilles de la société* de gymnastique « L'Ancienne » va se remettre de nouveau à l'entraînement en vue du concours organisé par la ville d'Halluin, le 13 juillet prochain.

Les nouvelles inscriptions seront reçues au siège de la société, rue Neuve, 10 bis, les mardi et vendredi soir, de huit heures à neuf heures et demie.

Les jeunes gens désirant faire partie de la section devront être âgés de treize à seize ans.

CHORALE LES INSEPARABLES. — Il a été procédé au renouvellement de la commission comme suit :

Président, Jean-Baptiste Defontaine ; vice-président, Vangersdaele ; trésorier, Arthur Wullems ; secrétaire, Edouard Maes ; secrétaire adjoint, Jean Delmulle ; commissaires de commission, Edmond Dewachter, Jean Vangersdaele ; porte-drapeau, Cabollet Lambert ; directeur, Emile Dutranoy ; sous-directeur, Emile Demulder.

Nous invitons tous les jeunes gens voulant faire partie de la société à se faire inscrire au local, chez Adolphe Delmulle, rue de Flandre, au « Duc de Brabant ».

Théâtres et Concerts

GRAND THEATRE-HIPPODROME DE ROUBAIX. — Bureaux, 8 heures. — Rideau, 8 heures et demie. — Dimanche 9 mars 1902, entrées de faveur et abonnements suspendus. —Tournée Laure Fleur, du Théâtre national de l'Odéon, avec le concours de Mlle Laure Fleur, des théâtres de l'Odéon et de la Porte-Saint-Martin ; M. Dieudonné, du théâtre du Vaudeville ; M. Patris, du théâtre du Gymnase ; Mlle R. Carlix, du théâtre du Vaudeville : Miles Prony, Boyer, Vibert, MM. Schultz, Beaulieu, Valmont, Leroy, Perret, des principaux théâtres de Paris, une seule représentation de l'immense succès : AMANTS, pièce en 5 actes, de Maurice Donnay, l'auteur de Pension de famille, Ailleurs, Lysistrata, l'Affranchie, la Douloureuse, Education de Prince, la Clairière, le Torrent, la Bascule, etc.

THEATRE COUVREUR. — La représentation du jeudi 27 février, offerte au bénéfice de M. Couvreur, a obtenu un grand succès, et c'est une salle archi-comble qui a accueilli notre sympathique imprésario dans *Les Mémoires du Diable*, un charmant vaudeville en 3 actes.

A son entrée en scène, ce fut pendant dix minutes une suite ininterrompue de cadeaux, au milieu des applaudissements du public, puis un artiste de la troupe M. Aubray, en termes fort touchants, remercia le directeur.

Une mention toute particulière aussi à l'orchestre qui s'est fait bisser à plusieurs reprises.

Bref, excellente soirée à l'actif de M. Couvreur et qui laissera dans l'esprit de tous un très agréable souvenir.

Une grande représentation aura lieu dimanche 9 mars.

Elle se composera d'un véritable chef-d'œuvre littéraire et dramatique, *Le Prêtre*, drame en 5 actes et 6 tableaux, de M. Ch. Buet ; costumes faits spécialement pour cet ouvrage.

On terminera par une dernière représentation du grand succès de fou rire : *Un fil à la Pate*, comédie en 3 actes, de M. Georges Feydeau.

LIBRE-PENSÉE ROUBAISIENNE

AVIS AUX LIBRES-PENSEURS

Une société de Libre-Pensée est en formation chez le citoyen Henri Carrette, ancien maire de Roubaix, 104, rue de l'Alma, sous le titre : « Libre-Pensée Roubaisienne ».

On peut s'inscrire dès à présent au siège de la société.

Parti Ouvrier Socialiste Roubaisien

ANNIVERSAIRE DE LA COMMUNE

Un banquet de commémoration en l'honneur des martyrs de la Commune est organisé le 18 mars 1902, chez le citoyen Henri Carrette, ancien maire de Roubaix, 104, rue de l'Alma.

Les souscriptions s'élevant à 1 fr. seront reçues à la même adresse, jusqu'au dimanche 16 mars inclus.

Les adhésions au Parti Ouvrier Socialiste Roubaisien sont reçues chez le citoyen FRANÇOIS, 78, rue du Tilleul :

Chez le citoyen Charles DECLERCQ, dit « Petit Soldat », 75, rue Voltaire ;

Chez le citoyen Jules BOUCHERIE, cabaretier à l'angle des rues du Moulin et de Ma Campagne ;

Chez le citoyen Henri CARRETTE, ancien maire de Roubaix, rue de l'Alma, 104 ;

Chez le citoyen Charles DE COEK, cabaretier, rue Pierre-de-Roubaix ;

Chez le citoyen Désiré PENANT, trieur, cabaretier, place de la Gare, 4.

Une assemblée générale aura lieu très prochainement.

PARTI OUVRIER

Section Roubaisienne

SORTIES CARNAVALESQUES. — La coopérative « La Paix » organise pour le dimanche 9 mars, jour de la Mi-Carême, une grande sortie carnavalesque avec chars, au bénéfice de la propagande. Les chansons seront vendues à raison de 3 fr. 50 c. le cent. Les camarades qui désireraient en vendre peuvent se faire inscrire à « La Paix », boulevard de Belfort, 73.

Répétition générale, ce soir, samedi, à huit heures et demie.

LA SOCIETE « LES REPUBLICAINS DU RAVERDI » fera sa sortie annuelle avec chars le jour de la Mi-Carême.

Les personnes qui voudraient vendre des chansons peuvent se faire inscrire chez le citoyen Aimé Morel, rue de Bouvines, 131.

Prix des chansons : 3 fr. 50 le cent.

Répétition ce soir, à huit heures et demie.

BAL MASQUE. — La Coopérative «La Paix» donnera un grand bal paré, masqué et travesti le jour de la Mi-Carême.

Des bouquets seront distribués aux sociétés les *plus nombreuses*, aux plus beaux costumes et aux plus comiques.

Brillant orchestre. — Prix d'entrée : 0 fr. 50 par personne. On commencera à sept heures du soir.

ÉTAT CIVIL

De ROUBAIX du 7 mars 1902

Naissances. — Solange Steenhaut, rue des Trente, 25. — Elise Milleville, rue de Condé, cour Vroman, 3. — Arsène Debrée, rue des Parvenus, 81. — Julien Venweyenberg, rue Turgot, 1. — Fernand Dillies, rue de l'Alma, 135. — Elodie Michils, Grande-Rue, 223.

Décès. — Sidonie Vermeirsch, 3 mois, rue Chateaubriand, 52. — Augustine Seghers, 62 ans, ménagère, rue Nabuchodonosor, 82. — Léon Debaets, 1 jour, rue de l'Ommelet, 131. — Estelle Dessauvages, 27 ans, bobineuse, rue de la Perche, imp. du Midi, 10.

TOURCOING

CONTRE LA REPUBLIQUE ! — La Société des *Dames de France* dont on signale partout les louches agissements travaille ferme dans notre ville.

Ces bonnes dames de la « Sainte-Retape » s'en vont de maison en maison, quémander, solliciter des aumônes pour assurer le triomphe du parti clérical.

Elles pénètrent surtout dans les ménages ouvrierie où par crainte de perdre son pain, le chef de famille se laisse extorquer des petites sommes d'argent.

Parmi toutes ces dames françaises se trouve, paraît-il, une bonne Belge, dont le mari et les enfants sont également Belges

Le voilà bien le patriotisme des nationalistes.

A PROPOS DE L'UNION COMMERCIALE. — M. L. Corion nous écrit pour nous dire que s'il a donné sa démission de président de « l'Union Commerciale de Tourcoing », ce n'est pas pour des motifs politiques ou ayant trait à la politique. Dont acte.

BULLETIN DEMOGRAPHIQUE. — Pendant le mois dernier, le bureau de l'Etat-Civil de Tourcoing a enregistré 163 naissances, 148 décès dont 14 mort-nés, et 45 mariages.

Les décès ont été attribués aux maladies suivantes : fièvre typhoïde 1, rougeole 8, croup 1, grippe 1, tuberculose des poumons 20, tuberculose des méninges 3, cancers et autres tumeurs malignes 6, méningite simple 1, congestion, hémorrhagie et ramollissement du cerveau 8, maladies organiques du cœur 4, bronchite aiguë 2, bronchite chronique 3, pneumonie 4, autres affections de l'appareil respiratoire 22, diarrhée et entérite 6, cirrhose du foie 1, néphrite et maladie de Bright 3, maladies des organes génitaux de la femme 1, septicémie puerpérale 1, débilité congénitale et autres vices de conformation 10, débilité sénile 7, morts violentes (suicide excepté) 2, suicide 1, autres maladies 14, maladies inconnues 0 mal définies 3.

Par âge, les décès se répartissent ainsi : endessous de 1 an, 33 ; de 1 à 19 ans, 27 ; de 27 à 39 ans, 16 ; de 40 à 59 ans, 23 ; de 60 ans et au-delà, 35.

LA MI-CAREME. — Le Parti ouvrier organise pour dimanche prochain une sortie carnavalesque à laquelle il convie tous les socialistes.

La collation est fixée à 50 centimes. Les chansons seront vendues à 3 francs le cent.

Le départ aura lieu à 11 heures et demie.

Aussitôt la rentrée du char, un grand bal sera donné au même local, au bénéfice de la propagande du Parti ouvrier.

OUTRAGES A AGENT. — Le nommé Placide Parigaux, 61 ans, tisserand, demeurant rue de Lille, cour Réquillard, a été arrêté la nuit dernière pour ivresse et outrages à agent.

SANS LE SECOURS DE SAINT-ANTOINE. — L'agent François Leclercq a déposé au bureau de police une chevalière en or qu'il a trouvée hier, Grande-Place.

— Un réticule noir contenant un mouchoir de poche et un essuie-mains a été déposé au poste central par M. Henri Vromant, cabaretier au Beau Laurier, qui l'a trouvé place Victor-Hassebroucq.

— Mlle Clémence Faveur, demeurant rue de Tournai, a trouvé rue de la Paix, un cache-nez *noir et gris en laine, et l'a déposé au bureau de* police.

ARRIVAGES AUX HALLES.— Il est arrivé vendredi, aux Halles : huîtres, 1000 ; marée, 800 k. ; pommes de terre, 1.500 k. ; beurre, 17 k. ; harengs, 300 k. ; laitues, 100 paniers ; salades diverses, 6 paniers.

LES RENTES DES TRAVAILLEURS. — Dans la filature Duvillier-Watline, rue du Tilleul, une bacleuse, Fernande Deinthauwer, 15 ans, demeurant à Mouscron, a eu la jambe gauche écrasée entre le chariot et le butoir.

Le docteur Debuchy a prescrit un repos de 10 jours.

COURS D'INSTRUCTION MILITAIRE. — C'est le 16 mars que commencera réellement à fonctionner le cours d'instruction militaire organisé par l'«Union Tourquenoise », en son local, rue Verte, 71.

Les jeunes conscrits de la classe 1901 sont prévenus qu'ils peuvent encore se faire inscrire dimanche 9 mars, de dix heures à midi (dernier délai).

DERNIERE MATINEE BARET — Pour la douzième et dernière matinée de la saison, M. Charles Baret donnera le dimanche, 16 mars, à 3 heures et demie, à la Salle des Fêtes, place Leverrier, une représentation composée du *Château Historique* et *Le Rez-de-Chaussée*.

ÉTAT CIVIL

De TOURCOING du 7 mars 1902

Naissances. — Marguerite Toulemonde, rue de Renaix, 68. — Gaston Leignel, rue d'Alexandrie, 58. — Louisa Desurmont, rue de la Blanche-Porte. — Jean Lecoulière, rue des Flats. — Gabrielle Jollivet, rue de la Vigne, 54. — Julia Vandekerkove, rue des Champs, 82.

Décès. — *Charlotte Leman, 45 ans, rue d'Anvers*, 50.

Autour de Roubaix-Tourcoing

CROIX

LES RENTES DES TRAVAILLEURS. — Chez Seynave Duboeage, le nommé Louis Vandeputte, 59 ans, forgeron, demeurant rue Jeanne d'Arc, est tombé en réparant une machine et s'est fracturé la cheville droite. 5 semaines d'incapacité de travail.

ETAT-CIVIL. — *Naissances.* — Delcroix Fernand, rue du Petit Boulique, 68. — Michon Amandine, rue de Belfort, 1.

Décès. — Marie Delsaux, 24 ans, rue des Jardin

WASQUEHAL

Un cadavre dans le canal

Nous avons dit hier que le cadavre du nommé Auguste Mathon, âgé de 37 ans, marchand de volailles et tenancier du cabaret « Au Rendez-Vous des Pêcheurs », avait été retiré du canal après un séjour de plusieurs semaines dans l'eau et qu'une profonde blessure avait été constatée à la tête.

Le parquet ayant ordonné une information pour rechercher s'il y avait crime ou accident, M. Delalé, juge d'instruction, accompagné de M. le docteur Castiaux, médecin-légiste, de M. Nepveu, substitut du procureur de la République et assisté de M. Hardy, greffier, s'est transporté à Croix, vendredi.

AU « RENDEZ-VOUS DES PECHEURS »

Dès son arrivée à Wasquehal, M. Delalé a reçu à l'estaminet « Au Rendez-Vous des Pêcheurs », les dépositions de la veuve Mathon et de Louis Fauquart. Ces dépositions n'ont fait que corroborer les renseignements que nous avons déjà donnés.

Ajoutons cependant que la veuve Mathon a déclaré que son mari, avant de sortir, avait placé dans la poche de son veston, enfermés dans un petit sac gris, les 450 francs qu'il avait touchés dans la journée chez M. Ducrocq, notaire à Marcq.

Or, cette somme de 450 francs n'a pas été retrouvée. Le sac qui la contenait aura-t-il pu tomber de la poche du veston de Mathon au moment de sa chute dans l'eau. On ne sait ? En tout cas, des recherches vont être faites dans le canal.

L'AUTOPSIE

A 4 heures, M. le docteur Castiaux a procédé à l'autopsie dans une dépendance de l'estaminet Bruez-Cornille, où le corps avait été transporté.

Le médecin-légiste a déclaré que les blessures relevées sur le corps de Mathon avaient été faites après la mort et que le large trou qu'il portait à la tête semblait avoir été fait par une gaffe de marinier.

Le corps ne devait porter aucune trace de violence avant sa chute dans l'eau.

L'autopsie était terminée à 5 heures.

LES HYPOTHESES

Malgré les conclusions du docteur Castiaux, la rumeur publique soupçonne fortement Mathon d'avoir été jeté à l'eau par une personne qui l'aura, *au préalable, dépouillé de la somme* de 450 francs qu'il portait en poche.

En effet, dit-on, Mathon avait bu de nombreux verres pendant toute la journée ; il était complètement ivre et il n'était nullement difficile de le voler et de le pousser ensuite dans le canal sans lui faire la moindre blessure.

Sous l'empire de l'ivresse, Mathon, bien que bon nageur, n'aura pu se tirer d'embarras, car il aura dû être pris d'une congestion. A remarquer qu'il faisait très froid, le 9 janvier, jour de la disparition de la victime.

L'hypothèse d'un simple accident n'est aucunement admise dans l'opinion, et ce qui la rend encore plus invraisemblable, c'est la disparition du sac et des 450 francs.

Attendons donc les résultats de l'enquête.

FAUQUART AU VIOLON

Après avoir été interrogé par le juge d'instruction, Fauquart se mit à insulter grossièrement des membres de la famille Mathon, les accusant de vouloir « le perdre ».

Pour mettre fin au scandale, M. Séguin, commissaire de police, a fait conduire Fauquart à la prison de Wasquehal.

WATTRELOS

ACCIDENT DU TRAVAIL. — Un ouvrier de M. Gertgen-Stal, Félix Percq, 50 ans, charretier, demeurant à Roubaix, rue Dampierre, 25, s'est fait serrer entre un mur et sa voiture, au hameau de Saint-Liévin. M. le docteur Leplat lui a prescrit huit jours de repos.

PARTI OUVRIER. — *Le groupe « les Défenseurs de l'Humanité » se réunira le samedi*, 8 mars, à 8 heures précises du soir, chez le citoyen Calteau, au Crétinier.

*L'ordre du jour étant très important, la pré*sence des membres est indispensable.

N. B. Le secrétaire invite les camarades de groupe à assister en plus grand nombre possible, à la sortie carnavalesque qui a lieu chez le citoyen Carrette, estaminet du Peuple, Sapin Vert.

ETAT CIVIL du 7 mars. — *Naissances.* — Henri Laevens, Touquet. — Cyprien Vandenberghe, Paradis. — Marcel Boquet, Saint-Liévin. — Pharaïde Naessens, Touquet.

Décès. — Henri Duquenne, 4 mois 22 jours, Marlière.

LANNOY

PARTI OUVRIER FRANÇAIS. — *Comité cantonal.* — Le secrétaire du comité avertit les délégués dudit comité que, à cause de la Mi-Carême, la réunion qui devait avoir lieu le dimanche 9 mars est remise au 16 du même mois. Elle aura lieu chez le citoyen Cailleau, rue des Remparts, à Lannoy.

LYS

ETAT-CIVIL. — *Naissances.* — Marcel Duquennoy, rue du Cimetière. — Louis Tamisé, rue de la Mairie.

Décès. — Marie Cierne, 56 ans, rue de Lannoy. — *Marie Dereu, 4 mois, rue du Vert Pré.* — Descamps, mort-né, rue Pasteur.

LE NORD

LILLE

UNE PÉTITION

Le syndicat central du commerce en gros des vins et spiritueux de la région du Nord avait adressé une pétition à la Chambre pour se plaindre de ce que certains pseudo-propriétaires vendent aux consommateurs des produits qu'ils n'ont pas récoltés eux mêmes sans être astreints au payement de la patente et de la licence. Il demandait que les propriétaires vendant hors des lieux de production soient, dans certaines conditions, assimilés aux marchands en gros au point de vue fiscal. La commission des pétitions de la Chambre sur un rapport de M. de Gailhard-Bancel estimant que le droit des propriétaires récoltants est incontestable, mais que si des fraudes sont commises elles doivent être réprimées, a renvoyé la pétition à M. le ministre de la justice.

Le Concours de Carnaval

Nous rappelons que c'est dimanche 9 mars qu'aura lieu le concours de carnaval, à l'occasion de la Mi-Carême.

Il y a comme on le sait 6.000 francs de primes, médailles et diplômes, décernés par la municipalité.

Voici par catégorie les chiffres des récompenses et le nombre des inscriptions :

Première catégorie : 2.155 francs de primes, réparties entre les plus beaux groupes par classement : 50 personnes au minimum *avec char*. 18 inscrits ; 5 prix.

Primes spéciales pour le concours des chars : 14 inscrits ; 4 prix.

Deuxième catégorie : 685 francs de primes, réparties aux plus beaux groupes ayant chacun au moins 12 personnes. 11 inscrits ; 9 prix.

Troisième catégorie : 550 francs de primes, pour les plus beaux costumes par couples. 8 inscrits ; 9 prix.

Quatrième catégorie : 295 francs de primes, aux plus beaux costumes, par personne. 28 inscrits ; 10 prix.

Cinquième catégorie : 585 francs de primes pour les groupes costumés, les plus originaux, pittoresques ou comiques. Par 10 personnes au minimum. 17 inscrits ; 10 prix.

Sixième catégorie : 485 francs de primes, aux costumes les plus originaux, etc. par personne. 53 inscrits ; 14 prix.

Septième catégorie : Par tirage au sort 250 francs de primes aux groupes de musiciens costumés de 12 personnes au moins. 21 inscrits ; 8 prix.

Huitième catégorie : 180 francs de primes, aux plus beaux costumes pour enfants, par couples. 6 inscrits ; 3 primes.

Neuvième catégorie : 210 francs de primes, aux plus beaux costumes pour enfants et par enfant. 18 inscrits ; 8 prix.

Dixième catégorie : 235 francs de primes, pour enfants costumés dans voiturettes décorées, traînées par n'importe quel animal caparaçonné. Chaque voiture 2 enfants au moins. 4 inscrits ; 4 prix.

LA COMMISSION DEPARTEMENTALE

Mercredi, la Commission départementale s'est réunie à la Préfecture du Nord, à Lille. Après adoption du procès-verbal, la Commission a alloué 100 fr. à la société fraternelle de Quiévy, 150 fr. à la société St-Pierre, à Gruson, 200 fr. à la société l'Ouvrier, à Hordain ; 3 bourses vacantes aux Sourds-et-Muets, approuvé les modifications apportées au cahier des charges et la convention ou suite de l'avis exprimé par le Conseil d'Etat qui a adopté le projet ayant pour objet de déclarer d'utilité publique le chemin de fer dont il s'agit.

La commission a approuvé également la convention et le cahier des charges complémentaires s'appliquant à l'établissement d'un embranchement se détachant de la ligne principale de la ligne de Dorignies à Aniche à la place d'Armes de Douai et s'étendant le long de la rue de Paris, pour se terminer à la place l'Heriller à Douai. Après l'expédition de différentes autres affaires et notamment un avis favorable à l'approbation de l'acte d'acquisition d'une maison pontière pour le pont tournant de St-Folquin, la commission a levé la séance.

On n'est plus des serfs !

— « Non, monsieur l'employé, les contribuables de 1902, s'ils sont contribuables, ne sont pas des serfs taillables et corvéables à merci ! »

C'est au vérificateur des poids et mesures dont le bureau est établi rue de l'Arc, que ce discours s'adresse.

Ce fonctionnaire s'arroge, en effet, des droits régaliens.

Non seulement il malmène avec une violence d'expressions inouïe les commerçants qui sont tenus de défiler devant lui, mais encore il a des exigences extravagantes : ainsi, il renvoie à l'école la vieille épicière qui n'ayant pas eu le bonheur d'apprendre à lire et à écrire ne peut pas signer la formule administrative qui lui est soumise.

Nous demandons que l'Administration dont relève ce personnage, intervienne immédiatement pour notifier à son subordonné que pour être soumis à la vérification des poids et mesures on n'en est pas moins respectable et que le premier devoir d'un fonctionnaire, quelque rang qu'il occupe, est la courtoisie.

Les provisions à bon marché. — Hier matin deux garçons de magasin de l'Epicerie Lilloise, faisaient leur tournée de livraison *et laissaient un moment leur baladeuse char*gée de marchandises au coin de la rue des Stations, pendant qu'ils distribuaient chez les clients les paquets qui leur étaient destinés.

Or trois maraudeurs à l'affût d'un bon coup à faire, s'approchèrent furtivement de la voiture et l'un deux enleva un petit sac de *café* et une caisse de harengs saurs.

Heureusement qu'un des garçons, M. Charles Claeys, 25 ans, se trouva de revenir et se mit immédiatement à la poursuite en criant : « Au voleur ! »

Les trois malfaiteurs pour n'être pas pincés se virent dans l'obligation d'abandonner leur butin. Ainsi allégés il fut impossible de les rattraper.

Attention s. v. p. — Sans être l'adversaire de l'automobile, on peut néanmois recommander aux chauffeurs de «ne pas trop» écrabouiller les gens.

Une brave dame, Louise Decisy, ménagère, 39, rue de Maubeuge, a été renversée jeudi soir, au coin de la Grand-Place et de la rue Nationale, par une automobile, conduit par M. Delannoy, négociant, rue Dutilleul, 44, à Tourcoing.

Relevée par des passants Mme Decisy a été transportée pour y recevoir les premiers soins, à la pharmacie Leclercq, sur la Grand-Place.

La pauvre dame aura eu plus de peur que de mal, car on a constaté qu'elle n'avait pas de blessures extérieures, et d'autre part elle a pu elle-même regagner son domicile en tramway.

CHRONIQUE THÉATRALE

La représentation au bénéfice de M. Berton, le sympathique régisseur général du Grand Théâtre aura lieu lundi prochain, 10 mars. On jouera RIGOLETTO, avec le concours de M. Noté, baryton de l'Opéra.

Le spectacle commencera par MUSOTTE.

Théâtres, Fêtes et Concerts

GRAND THEATRE DE LILLE

(Direction A. Bourdette)

Dimanche 9 mars. — Matinée. Moitié prix à toutes les places. LE TOUR DU MONDE D'UN GAMIN DE PARIS, drame à grand spectacle.

Bureaux à 3 h. 1/2. — Rideau à 4 heures.

Places gratuites de 4,801 à 5,200.

LA MI-CARÊME AU GRAND THEATRE

Dimanche soir, 9 mars 1902, à l'occasion de la Mi-Carême, à dix heures et demie précises, **Grand Bal de Nuit**, paré, masqué, travesti.

Orchestre de 50 musiciens, sous l'habile direction de M. Castelain.

A onze heures et demie très précises, Princesse d'Auberge (troisième tableau), **Carnaval de Bruxelles**, grand duo chanté par M. **Mikaelly** (Merlyn) et Mme **Mikaelly** (Rita).

Mmes L. Théry, Rosay, Vincent, Messieurs et Dames des chœurs, masques, chœurs d'enfants. Grands chars.

Orchestre complet sous l'habile direction de M. Bromet, *premier chef*.

Concours de costumes *en* deux catégories : luxe et originalité.

A 4 heures de l'après-midi, représentation populaire, « moitié prix à toutes les places ». **Le Tour du Monde d'un Gamin de Paris**, pièce en 5 actes et 12 tableaux, de M. Ernest Morel.

La location est ouverte dès à présent.

ARRONDISSEMENT DE LILLE

HOUPLINES

ET CES DAMES. — Notre bonne petite ville d'Houplines compte aussi ses dames de la Patrie française, et, parmi elles, deux surtout sont remarquables.

L'une de ces deux célèbres apôtres de Jules Lemaître